

ROYAL DEUX PONTS / 99^e et 299^e RI

AMICALE



BULLETIN N° 123 – MARS 2022

Le mot du Président

En avril 2021 j'écrivais ici même que le coronavirus avait bouleversé nos projets, modifié nos modes de vie et, pour quelques-uns, à l'origine de deuils prématurés. Un an plus tard, ce constat reste d'actualité. A l'heure où j'écris ces lignes, je subis les effets du variant Omicron, c'est dire... !

L'Amicale a pourtant fait face à « l'ennemi », une grippette disait-on... Après l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2020 qui avait permis la mise en place de nouveaux statuts, validés par la préfecture le 12 février 2021, nous avons centré notre action sur l'organisation du centenaire de l'Amicale, événement majeur dans la vie d'une association. La cérémonie, précédée de l'assemblée générale statutaire, s'est déroulée le 23 octobre dans des conditions inhabituelles. Vous en lirez le compte-rendu dans ce bulletin.

Autre évolution remarquable, le développement de notre site Internet 99et299ri.fr Animé par un trio formé de Loïk Viaouët, Line Cuvelot et Daniel Méjean (le couteau suisse), le site a pris une dimension nationale, source de plusieurs adhésions. Une belle récompense.

Pour le reste, il suffira de parcourir ce bulletin, sorti bien tardivement certes, retard heureusement compensé par la parution bimestrielle du « Quoi de 9 » sous la responsabilité de Line Cuvelot.

Bien amicalement à tous et, bien sûr, prenez soin de vous !

André Mudler

PARTICIPATION DE L'AMICALE AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES DE SATHONAY-CAMP

■ FORUM DES ASSOCIATIONS – 11 SEPTEMBRE 2021

Pour la première fois, l'Amicale participait à ce rassemblement annuel des associations sathonardes qui présentent leurs activités bénévoles au public.

Le stand de l'Amicale était tenu par Line Cuvelot, Daniel Méjean et Jean-Jacques Riou. Nombreux contacts et une halte remarquée, à notre stand, du maire de Sathonay-Camp Damien Monnier, accompagné de Christophe Brendel (adjoint) et de Geneviève Badache (déléguée à la culture).

Belle réussite, à renouveler l'année prochaine.

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE – 18 SEPTEMBRE 2021

A l'initiative de la ville, un circuit historique a été mis au point par Madame Anne Perrut (1^{ère} adjointe) et Madame Geneviève Badache. C'est ainsi que de 10h00 à 12h00, plus d'une cinquantaine de personnes ont découvert l'histoire militaire du camp, enrichie par les commentaires d'André Mudler sur l'Hôtel de la Chapelle, le monument de Mick Micheyl, le bâtiment de commandement, et la stèle maréchal de Castellane.

Très bonne idée, là aussi à renouveler !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23.10.2021 AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Elle s'est tenue dès 9h30 au rez-de-chaussée de l'Espace culturel associatif (l'Hôtel de la Chapelle) grâce à l'aimable autorisation de la ville et le soutien « logistique » de l'animatrice des lieux, Mme Monique Berthillier. En voici le compte-rendu :

■ INTRODUCTION

Il y a un an, nous n'étions pas très loin d'ici, chez Gaëlle, pour tenir notre assemblée générale au titre de l'année 2019, et ce dans un contexte sanitaire incertain.

Aujourd'hui, bien que la situation ait évolué favorablement, nous devons toujours respecter certaines règles : disposer d'un pass sanitaire ou d'un test négatif, porter le masque dans cette

pièce et respecter les distances entre les tables. C'est aussi la demande du maire de Sathonay-Camp. Soyons donc disciplinés !

Il est 9h30. Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'Amicale Royal Deux-Ponts/ 99^e et 299^e R.I au titre de l'année 2020. Pour des raisons d'organisation, cette assemblée va se dérouler en mode express, clôture prévue à 10h15.

Aujourd'hui, nous sommes 26 membres présents + 32 pouvoirs au dernier pointage, soit un total de 58 votants et une participation de 41,70 %. Le quorum de 25 % (35 voix) est donc largement atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel.

Mais avant de vous présenter notre rapport d'activité, je vous propose d'observer une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés en 2020 :

- Christian Pujol, ancien du 99^e RI, décédé le 18 mars 2020 et dont la dispersion des cendres s'est faite à Saramans (Isère), en présence de Jean-Luc Peillon et de moi-même.
- Colonel Alain Steverlynck, ancien commandant en second du 99^e RI, décédé le 26 juillet 2020 à l'âge de 72 ans.
- Mme Marcelle Chaize, la maman de Pascale et Gérard, veuve d'André Chaize, sous-lieutenant au 99^e RIA en 39-40.

Merci.

■ RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nouveaux statuts

Moment important dans la vie d'une association, de nouveaux statuts ont été adoptés le 10 octobre 2020, à la suite de l'AGO 2019. Les anciens dataient de 2007 et avaient besoin d'être allégés, de s'ouvrir à ceux que l'histoire de nos deux régiments intéresse.

Evolution de la composition du bureau

Deux changements : Daniel Méjean succède à Jean-Jacques Riou au poste de secrétaire et Line Cuvelot succède à Alain Verrière au poste de trésorier.

Les effectifs

Nous étions 131 en avril 2019. Au 31 décembre 2020, nous sommes 139, soit un gain de 8 qui s'explique de la façon suivante :

Pertes : 3 : les 3 décès déjà évoqués.

Gains : 11 : Jean-Philippe Amenet, Maurice Bérard, Jean-Paul Boch, Maurice Bolze, Alain Cornet, Didier Farigoules, Patrice Genoux, Jean-Paul Journot, Guy Riboulot, Thierry Roeckel, Jean Thierrée.

En conclusion : **131 - 3 + 11 = 139**

J'adresse un immense bravo aux recruteurs, et bienvenue aux nouveaux membres de l'Amicale.

Bulletin de liaison

Un seul bulletin a été réalisé en 2020, le n° 121, 20 pages, publié en mars, centré sur la cérémonie du Souvenir, avec la 23^e et dernière participation de M. Pierre Abadie, maire de Sathonay-Camp, qui a décidé de ne pas se représenter.

A l'initiative de Line Cuvelot, une lettre d'information électronique bimestrielle, intitulée « Quoi de 9 ? » a vu le jour en janvier 2020. Un vrai succès, qui permet de diffuser l'actualité récente de l'Amicale sans attendre le bulletin papier.

Site Internet

Notre site est devenu majeur, une référence. Animé par l'équipe Web composée de Loïk Viaouët, Daniel Méjean et Line Cuvelot, notre site a pris un développement considérable, fruit d'innombrables heures de travail et de l'usage d'un équipement performant.

Je n'oublie pas la clôture de notre Blog. Toutes les photos ont été transférées sur le site, un énorme travail effectué par Jean-Jacques Riou. Je propose à l'équipe Web d'en dire quelques mots.

Applaudissements à l'issue.

Réunions mensuelles du conseil d'administration

Malgré la pandémie, le conseil a pu se réunir 5 fois « en présentiel » dans l'année, et signe des temps, une 1^{ère} visio-conférence à l'aide du logiciel Skype et du soutien technique de Daniel Mejean a eu lieu le 30 novembre.

A noter aussi la mise en place d'une procédure, dite « Relevé de décision » qui enregistre toutes les décisions prises par le CA.

Activités mémorielles

Une seule activité, la journée du Souvenir, en tout petit comité, le 10 octobre 2020, en prélude aux assemblées générales.

Autres activités

Là aussi, la pandémie a freiné nos activités.

- Soirée de cohésion du 9 septembre, avec le traditionnel couscous light servi par Henri Melki dans son restaurant rue Jean Larrivé à Lyon 3^e. Effectif volontairement réduit à 16 convives.

- Contact avec la musique de l'Artillerie qui a décidé d'écrire l'histoire des musiques militaires de Lyon. Sollicités, Pierre Chaize et moi-même sommes en contact avec le major sous-chef de musique de l'Artillerie.

- Hommage à notre doyenne Marthe Mary qui a eu 102 ans le 2 octobre 2020.

Vote du rapport d'activité à main levée : adopté à l'unanimité moins une abstention.

■ RAPPORT MORAL

Le développement de notre site Internet www.99et299ri, initié en 2018, a atteint sa vitesse de croisière. Outil de rayonnement, il fait l'admiration de tous et contribue à la bonne santé de l'Amicale qui n'a pas raté le tournant de la numérisation.

Conséquence, le nombre de bulletins papier a considérablement diminué pour la plus grande satisfaction de notre trésorière.

L'intérêt qui nous est porté par la nouvelle municipalité de Sathonay-Camp est également à souligner, confirmant notre statut de détenteur de l'histoire du camp.

Autre point positif : le recrutement avec un magnifique résultat en 2020.

Sur le plan financier, tout va bien aussi. Line Cuvelot va vous présenter les résultats de l'exercice 2020. Je lui en laisse la primeur. Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'amicale contribue au lien social, à cette notion de camaraderie propre à ceux qui ont vécu des instants partagés.

Bref, nos deux régiments ne peuvent qu'être fiers de notre travail de mémoire qui fera, j'en suis sûr, l'admiration de nos successeurs.

Vote du rapport moral à main levée : adopté à l'unanimité moins une abstention.

■ RAPPORT FINANCIER

Présentation des comptes de l'exercice 2020 par Line Cuvelot.

L'exercice 2020 se traduit par un excédent de recettes de 711,88 € et nos avoirs au 31.12.2020 sont de 9 750,62 €.

Compte-rendu du vérificateur des comptes Dominique Mavridorakis, à la suite de quoi le rapport financier est voté à main levée et adopté à l'unanimité.

■ MONTANT DE LA COTISATION 2022 + BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Intervention de Line Cuvelot.

Maintien de la cotisation à 10 euros minimum pour l'année 2022. Quant au budget 2021, compte tenu de la situation sanitaire, aucune perspective de dépense majeure n'est prévue cette année, si ce n'est le financement de la commémoration du centenaire de l'Amicale.

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité de l'assemblée.

■ RENOUVELLEMENT DU TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats de quatre administrateurs sont à renouveler : Line Cuvelot, Daniel Méjean et André Mudler, qui se représentent, et Jean-Claude Hermann qui lui ne se représente pas.

Cet événement, car c'en est un, avait été marqué lors du CA du 16 juin dernier chez Line Cuvelot par la remise de la médaille d'honneur du 299^e RI à Jean-Claude.

Deux nouveaux candidats se présentent, avec l'agrément du CA, Philippe Tanguy, ex-sous-officier au 99^e RI, bien connu de nous tous, et Brigitte Boudon, en tant que fille d'un ancien du 99^e RI, conseillère municipale de Sathonay-Camp.

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité de l'assemblée.

■ PERSPECTIVES 2021/2022

- Le Centenaire conjugué avec l'opération « Chocolats ».
 - Poursuite de la numérisation du fonds documentaire.
 - Publication de la 2^e édition de l'ouvrage sur le Camp de Sathonay
 - Un voyage de mémoire
- Fin de l'assemblée générale ordinaire*

CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE 23/10/2021

■ DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE (LINE CUVELOT)

La cérémonie à laquelle vous allez assister dans quelques minutes est organisée par l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI avec le soutien de la ville de Sathonay-Camp. Cette année, cette cérémonie revêt un caractère particulier puisqu'il s'agira d'évoquer, non seulement le sacrifice de nos anciens morts pour la France pendant les deux guerres mondiales, mais, aussi le 100^e anniversaire de la création de notre amicale, avec le concours de l'orchestre d'harmonie des anciens et amis de la musique du 99^e RIA.

En voici le déroulement :

Arrivée des autorités

- Monsieur le maire de Sathonay-Camp,
- Monsieur le général de division (2^e section) Christian PERALDI, ancien chef de corps du 68^e RAA de La Valbonne, représentant le général de corps d'armée Gilles DARRICAU, gouverneur militaire de Lyon,
- Monsieur le colonel Thierry ETIENNE, représentant le général de corps d'armée Laurent TAVEL, commandant la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité sud-est,
- André MUDLER, président de l'Amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI.

Mise en place commentée des reconstituteurs historiques

Allocutions

- Allocution du président de l'Amicale
- Allocution du maire de Sathonay-Camp

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France

- Dépôt de gerbe
- Sonnerie aux morts, minute de silence
- Hymne national
- Salut des autorités aux porte-drapeaux et aux reconstituteurs historiques

Verre de l'amitié offert par la ville de Sathonay-Camp et aubade musicale donnée par l'orchestre d'harmonie des anciens et amis de la musique du 99^e RIA.

Remerciements aux chefs de musique. Fin de la cérémonie.

■ MISE EN PLACE DES RECONSTITUEURS HISTORIQUES, COMMENTAIRES LINE CUVELOT

Après la magistrale interprétation de la Marche du Royal Deux-Ponts par l'orchestre d'harmonie des anciens et amis du 99^e RIA, arrivée des reconstituteurs historiques, au son des tambours de la batterie fanfare de Replonges.

- Venu spécialement de Strasbourg, Pascal Meyer, membre de l'Amicale, se présente en tenue de fusilier de 1779. Il est porteur du drapeau colonel du Royal Deux-Ponts. Je rappelle que l'ancêtre du 99^e RI, a été levé en 1757 sous Louis XV et a participé à la guerre d'indépendance américaine en 1781.
- Voici maintenant un Poilu en tenue de 1916, telle qu'elle était portée à Verdun. Armé d'un fusil Lebel et équipé d'un casque Adrian, d'un masque à gaz et d'un havresac avec couverture, toile de tente, brodequins de rechange, il est suivi d'un deuxième Poilu, portant les insignes du 115^e RI, créé en 1808 et qui a participé à la guerre d'indépendance espagnole. Son refrain : « *Tonnerre de Dieu, vous n'êtes jamais contents, Un sou par jour n'est donc pas suffisant* ». Il symbolise les innombrables régiments ayant cantonné à Sathonay.
- Se présente un sergent-chef du 2^e régiment étranger d'infanterie. Il porte la tenue adoptée par la Légion étrangère au Maroc en 1930. Je rappelle que le camp de Sathonay a fait partie, de septembre 1939 à juin 1940, des garnisons occupées par la Légion étrangère. Déployée aussi à Vancia et à La Valbonne, la Légion a accueilli ici même le comte de Paris Henri d'Orléans, et le prince Louis Jérôme Victor Emmanuel Bonaparte, dit le prince Napoléon, tous deux sous un nom d'emprunt pour combattre au sein de la Légion étrangère. N'oublions pas que le 19 juin 1940, un bataillon de marche a mené un combat d'arrière-garde, ici même, au prix de trois tués à Fontaines-sur-Saône.
- Le sergent du 153^e RIA que vous allez découvrir porte la tenue de son grand-oncle. C'est une rareté. Le 153^e RIA a été créé fin juillet 1940 avec une majorité de soldats du 99^e RIA qui avaient échappé aux troupes allemandes. Régiment de l'armée d'armistice, il a eu une existence éphémère car dissous dès novembre 1942 après l'invasion de la zone sud par les Allemands. A noter le blouson et les lunettes de ski, le pantalon

- golf, la tarte (le béret) sans insigne, et le mousqueton Berthier.
- Voici un quartier-maître du 1^{er} régiment de fusiliers-marins avec équipement américain. Cette tenue est identique à celle que portaient les soldats de la 1^{ère} division française libre commandée par le général Brosset, originaire de Rillieux-la-Pape, lors de la libération de Sathonay-Camp et de Lyon.
- L'alpin du 99^e Régiment d'infanterie alpine tel qu'il se présente devant vous a combattu sur le front des Alpes pendant l'hiver 1944-1945. C'est une tenue disparate, peu adaptée au froid. Il porte la tarte, un blouson des chantiers de jeunesse, un pantalon de 1941, des guêtres allemandes et est armé d'un mousqueton Berthier.
- Le camp de Sathonay a été un centre de recrutement pour l'Indochine en 1945/1946. Pour rappeler cette guerre oubliée, voici la tenue que portait le lieutenant Bernard Magnillat, adjoint de Bigeard au 6^e bataillon de parachutistes coloniaux, en 1952 au Tonkin. Grand soldat, il était titulaire de 11 citations dont 4 palmes.
- Le camp de Sathonay a été un important centre de formation des appelés du contingent affectés en Algérie. Pour illustrer cette période, voici la tenue d'un sous-lieutenant du 22^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon basé à Bouira sur le versant sud du massif de la Grande Kabylie.
- Voici enfin un lieutenant-colonel du 299^e régiment d'infanterie en tenue de sortie. Le 2-9-9 était le régiment de réserve du 99^e RI, mis sur pied à Sathonay en 1978 et dissous en 1997, en même temps que le 99^e RI.
- Vous avez sans doute remarqué la présence d'un intrus, un photographe en tenue militaire. Il faisait partie, en 1945, du Service d'information, recrutement et promotion de l'armée de terre, équipé par l'armée américaine. L'ancêtre du service Communication des armées d'aujourd'hui.

Et pour clôturer cette présentation, voici le drapeau de l'Amicale porté le major Jean-Jacques Riou.

La mise en place étant terminée, place aux allocutions

■ ALLOCUTION D'ANDRÉ MUDLER, PRÉSIDENT DE L'AMICALE

Mesdames Messieurs,

Pour la 25^e année consécutive j'ai l'honneur d'organiser cet hommage à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France sous les uniformes des 99^e et 299^e R.I. Aujourd'hui, j'ai le réel plaisir d'accueillir et de saluer :

- *Monsieur Damien Monnier, maire de Sathonay-Camp, que je remercie chaleureusement de son soutien et de sa volonté de valoriser la mémoire du camp de Sathonay,*
- *Monsieur Julien Smati, 1^{er} adjoint au maire de Rillieux-la-Pape,*
- *Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux de Sathonay-Camp, en particulier M. Christophe Brendel, notre interface avec la ville de Sathonay-Camp,*
- *Le général de division Christian Péraldi, représentant le général de corps d'armée Gilles Darricau, gouverneur militaire de Lyon*
- *Le colonel Thierry Etienne, représentant le général de corps d'armée Laurent Tavel, commandant la région de gendarmerie Auvergne Rhône-Alpes,*
- *Le capitaine Wenceslas Corbet représentant le colonel commandant le GRS-SE/99^e RI,*
- *Messieurs les représentants des ordres nationaux, Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite,*
- *Mesdames et Messieurs, et ils sont nombreux, les représentants des associations patriotiques de la région lyonnaise qui m'ont fait l'amitié d'être présents aujourd'hui, en particulier mes fidèles amis de l'Union nationale des parachutistes,*

- *Messieurs les porte-drapeaux,*
- *Messieurs les musiciens et leurs chefs Roland Grevoz et Pascal Charton,*
- *Messieurs les reconstituteurs historiques du collectif Zone Libre, l'association Dragoon 69, et Messieurs Christophe Fombaron et Yvan Gourdin grâce à qui vous avez pu découvrir quelques uniformes français du XX^e siècle, sans oublier notre représentant du Royal Deux-Ponts Pascal Meyer,*
- *Je salue aussi les services techniques de la ville, toujours disponibles pour contribuer à la réussite matérielle de notre cérémonie. Merci en particulier à Christophe Enria (je sais qu'il est absent) pour cette parfaite mise en place,*
- *Mesdames et Messieurs les membres de l'Amicale dont certains sont venus de loin comme notre parisien Richard Vernassière,*
- *Mesdames, Messieurs, chers amis.*

Je voudrais évoquer aujourd'hui un événement capital pour notre association, le centenaire de sa création. Revenons 100 ans en arrière.

Une première réunion eut lieu à Lyon dans le courant de l'année 1920, au café Eymeriat, à l'angle de la rue Grenette et du quai Saint-Antoine, suivie d'une deuxième au café de la Paix place Bellecour. Très rapidement un nouveau lieu de réunion, d'une capacité plus importante, s'avère nécessaire. Le café de la Brioche tout proche, bien connu des vieux Lyonnais, situé 4, rue de la Barre, entre la place Bellecour et le pont de la Guillotière, fait l'affaire. C'est ainsi que ce café mythique devint le premier siège social de l'association dite « Société amicale des anciens combattants des 99^e et 299^e régiment d'infanterie de ligne », dont les statuts ont été déposés le 11 janvier 1921 en préfecture du Rhône par M. Eymeriat, son premier président.

Son but, je cite :

- *conserver et maintenir les liens de bonne camaraderie et de fraternité créés pendant la Grande Guerre en groupant tous les anciens mobilisés des 99^e et 299^e RI qui y ont pris part ;*
- *servir par tous les moyens dont elle dispose les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres ;*
- *perpétuer le souvenir des combattants morts ou disparus pour la patrie et de prolonger ainsi leur action.*

La cotisation annuelle était de 12 francs, soit 12 euros aujourd'hui. En 100 ans rien n'a changé, si ce n'est le montant de la cotisation qui n'est que de 10 euros !

Curieusement, le siège social connut ensuite plusieurs changements : le Central Bar (rue Ferrandière), la brasserie Thomassin (rue Thomassin), une salle de réunion 54 bis, rue Sala, le café de la Jeune France (rue Palais Grillet).

Les présidents se succèdent. Arrive 1940. Le 99^e RIA a connu de lourdes pertes sur le Chemin des Dames : près de 200 tués, 400 blessés et 1 500 prisonniers. L'amicale devient un centre d'expédition de colis au profit des prisonniers.

Après 1945, de nombreuses sections de l'Amicale se créent : Millery, Vienne, Lagnieu, Chambéry, la Loire, la Drôme, la Haute-Savoie, l'Isère, le Sud-Ouest. C'est l'apogée de l'Amicale, avec plus de 300 adhérents. Les voyages remplissaient des cars entiers. Le 14 octobre 1973, de nouveaux statuts sont déposés, supprimant le mot combattant afin de permettre à tous les anciens, combattants ou non, d'adhérer à l'Amicale. Le siège est transféré au café de la Manille (rue Tupin), encore une vieille institution lyonnaise. C'est dire que le 9-9 était bien le régiment de Lyon, celui salué avec emphase par Edouard Herriot, l'ancien maire de Lyon.

Les activités de l'Amicale sont intenses et les contacts avec le 99^e RI fréquents.

Des événements en lien avec la Seconde Guerre mondiale furent nombreux.

Qui se souvient encore des anciens combattants allemands de la 25^e division d'infanterie, ils étaient plus de 200, venus d'Allemagne rencontrer leurs adversaires d'hier à l'Hôtel de ville de Lyon ? C'était en avril 1976.

Qui se souvient des fréquents contacts avec les anciens des maquis à l'origine de la renaissance du 99^e RIA le 16 décembre 1944 ?

Le temps passe. En 1997, après 20 ans de présidence, le président Lucien Cantagrill me cède les rênes de l'association, au moment-même où les deux régiments sont dissous. Pendant ces 25 dernières années, l'amicale a participé à bien des événements. J'en retiens cinq qui sont encore dans toutes nos mémoires :

- en octobre 2006, une délégation de l'amicale participe au 225^e anniversaire de la bataille de Yorktown en Virginie et à la réception donnée par l'ambassadeur de France à Washington pour l'occasion ;
- en mars 2007, l'amicale change de dénomination en intégrant ses racines royales dans son appellation ;
- en octobre 2009, nous ravivons la Flamme de l'Arc de Triomphe avec l'Ecole polytechnique ;
- en septembre 2011, nous ravivons à nouveau la Flamme avec la participation de la musique ici présente qui a assuré la prestation musicale de la cérémonie, en présence de l'amiral Philippe de Gaulle.
- enfin, en septembre 2014, nous avons, à l'aide d'une trentaine de reconstituteurs historiques, revécu la mobilisation du 299^e RI en 1914 à Sainte-Colombe, en face de Vienne.

Aujourd'hui, nous avons pris le virage du numérique sous l'impulsion d'un redoutable trio composé de Loïk Viaouet, dernier chef de corps du 299^e RI, de Line Cuvelot ex officier d'active au 99^e RI et de Daniel Méjean le magicien du numérique. Je vous incite à découvrir ce site. Il suffit de taper 99et299ri.fr, cela vient tout seul.

Que dire en conclusion ? En toute modestie, le lien social qui se dégage de l'Amicale est une richesse au moment où la France se déstructure. Nous sommes moins nombreux qu'il y a 50 ans, certes, mais les 130 que nous sommes aujourd'hui veillent à ce que la mémoire combattante des deux régiments reste vivace. C'est de notre devoir, c'est notre ambition. Trois acteurs du 99^e RIA de 1944-1945 sont encore dans nos rangs : Robert Magdeleine, Maurice Passemard et Lucien Oudoul. Je tiens à les assurer de toute notre affection que j'adresse aussi à notre doyenne Marthe Mary qui vient d'avoir 103 ans.

Merci à tous, et longue vie à l'amicale Royal Deux-Ponts !

Après l'allocution de M. Damien Monnier, maire de Sathonay-Camp, le dépôt de la gerbe commune, la minute de silence et l'hymne national, salut aux porte-drapeaux et les reconstituteurs historiques.

Fin de la cérémonie commémorative.

Pendant le verre de l'amitié organisé sur place grâce à une météo favorable (on a la météo qu'on mérite...), l'orchestre d'harmonie, dirigé par les chefs de musique Roland Grevoz et Pascal Charton ancien chef de la musique de l'infanterie à Lyon, donne une aubade dont voici le programme :

- Quand Madelon
- La marche lorraine
- Un gamin de Paris en mémoire de la marraine du 99^e RI Mick Michéyl
- La marche de la 2^e DB du général Leclerc
- La guinguette a fermé ses volets
- La marche de Robert Bruce
- Symphonic March, la célèbre musique du film Star wars

Fin du programme musical. Les autorités saluent la musique et félicitent les chefs de musique.

Place au repas pour les heureux inscrits, prolongeant ainsi l'excellente ambiance ressentie lors de la cérémonie.

REPAS DU CENTENAIRE

UN EXEMPLE DE L'ESPRIT QUI SOUFFLAIT AU 299^e RI

Initialement, nous devions organiser notre traditionnel repas post cérémonie du Souvenir dans la salle des fêtes de la ville. Mais, fin septembre, nous apprenions que les travaux engagés dans la salle des fêtes avaient pris du retard. Plus question d'en disposer ! Nous étions à ce moment-là en période de contrainte sanitaire. Pas évident de trouver un local de substitution. En définitive, le maire de Sathonay-Camp nous a autorisés à utiliser la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Chapelle, avec un effectif limité à 50 personnes. Nous sommes habituellement une centaine... Que faire ? Qu'à cela ne tienne, la mairie nous propose aussi d'utiliser la salle voûtée du même bâtiment, celle utilisée par la musique pour ses répétitions. Jauge de 50 personnes. Banco !

Reste à trouver un traiteur, notre prestataire habituel de Mâcon ayant cessé son activité, victime de la crise sanitaire. Notre choix se porte sur un traiteur local, fréquemment utilisé pour les repas d'anciens servis à l'Hôtel de la Chapelle. Après un premier contact favorable, nous convenons d'un rendez-vous pour se mettre d'accord sur la prestation ;

Dix jours avant l'événement, j'appelle le traiteur pour apprendre qu'il ne peut plus assurer la prestation par manque de personnel ! La cata ! Un contact avec un traiteur de Caluire aboutit au même résultat, manque de personnel. Que faire dans un délai aussi court ?

C'est alors que le réseau « Brindas/Mornant » me propose de contacter un traiteur de Vaugneray *Dominique Traiteur* réputé pour sa réactivité. Le 14 octobre, le devis est signé, limité à la fourniture des plats (entrée, plat chaud et fromage). Pas de vaisselle, ni nappage, ni service. Une fois de plus, la ville de Sathonay-Camp vient à notre secours et nous propose de mettre à notre disposition les couverts, verres, carafes, sous réserve de faire la vaisselle à l'issue. Re Banco.

Rester à commander le pain, chez un boulanger de la ville, et la boisson. Grâce à une information confidentielle, nous avons pu nous approvisionner chez un grand viticulteur/négociant de la vallée du Rhône, dans des conditions très favorables....

Quant au gâteau anniversaire, pas de souci le binôme Cuvelot/Méjean s'en est chargé, avec bonheur, je peux le confirmer.

Dernier point : le service. Et là, la cohésion et la solidarité ont joué à plein, tant du côté de la ville de Sathonay-Camp, sous l'impulsion de Brigitte Boudon qui a su mobiliser des bénévoles compétents, que du côté de l'Amicale sous la houlette de Loïk Viaouët qui a animé un commando de choc. Résultat bluffant, à la grande satisfaction de tous, y compris celle du maire qui a pu mesurer notre capacité à nous mobiliser.

Je ne pouvais conclure sans évoquer le point d'orgue de cette journée, l'opération « Chocolats » qui arrivait à son terme avec la livraison des étuis et coffrets, pour le plus grand bonheur des amateurs de cabosses...

Un grand bravo à tous.

André Mudler

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le conseil d'administration du 8 novembre 2021 a procédé à l'élection du nouveau bureau, sans changement par rapport à l'année précédente :

Président : André Mudler
Vice-président : Loïk Viaouët
Trésorier : Line Cuvelot
Secrétaire : Daniel Méjean

Administrateurs : Brigitte Boudon, Pierre Chaize, Yves Fernandez, Michel Lombard, Jean-Jacques Riou (porte-drapeau), Philippe Tanguy, Bernard Van der Elst.

COL DE L'ÉCHELLE – 15 octobre 2021

A l'initiative du Souvenir Français de Briançon, une nouvelle stèle a été inaugurée le 15 octobre dernier. Voir photos.

Grâce aux liens créés avec la commune de Névache, nous avons pu être parfaitement informés de l'organisation de la cérémonie et mettre sur pied un projet de déplacement. Partis le matin même de Lyon, véhiculés par Michel Lombard, Gabriel Esnault, Jean-Jacques Riou et moi-même étions quatre à prendre la direction du tunnel du Fréjus, puis de Bardonnèche et la Vallée étroite, haut-lieu des combats de l'hiver 1944/1945, avant d'emprunter le col de l'Echelle, de faire une halte devant le monument pour découvrir la nouvelle stèle, copie conforme de l'ancienne mais sur une plaque de plexiglass et, enfin, de faire une pause casse-croûte à Névache pour un déjeuner typiquement local.

Retour au col de l'Echelle pour la cérémonie. Un public nombreux nous attendait sous un chaud soleil de fin d'été. Le piquet d'honneur fourni par le 93^e régiment d'artillerie de montagne (sollicité par l'Amicale) était bien présent, donnant un caractère plus solennel à l'événement.

A souligner la présence des deux derniers survivants du bataillon Berthier, Lucien Thibaut et Jean Berthier (homonyme du nom attribué au bataillon en septembre 1944 lors de sa mise sur pied au camp de Sathonay).

A la demande de Madame Claudine Chrétien, maire de Névache, j'ai été sollicité pour prendre la parole et rappeler l'histoire de ce monument. En voici le texte :

Mme Hélène LESTARQUIT, sous-préfète de l'arrondissement de Briançon
Mme Claire BOUCHET, députée de la 2^e circonscription des Hautes Alpes
Mme Claudine CHRETIEN, maire de Névache

Mesdames et Messieurs les élus de la commune de Névache et des communes environnantes

Monsieur le général de division (2s) Hervé BIZEUL, représentant la fédération des soldats de Montagne

Messieurs les artilleurs représentant le 93^e RAM

Messieurs les représentants de la gendarmerie départementale

Messieurs les représentants des sapeurs-pompiers de Névache

L'école primaire de Névache et les enfants de CE2 à CM2

Jean Berthier et Lucien Thibaut, derniers représentants du bataillon Berthier

*Monsieur le délégué du Souvenir Français de Briançon
L'amicale du 159^e RIA et sa fanfare*

Mesdames et Messieurs les représentants d'associations à caractère patriotique

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux

Mesdames, Messieurs,

Dans la nuit du 7 au 8 juin 2019, la stèle dite du col de l'Echelle, et la chapelle voisine de Notre Dame de Bon Rencontre, sont profanées, faisant l'objet d'odieux graffitis, et plus grave encore, les plaques mémorielles qui rendaient hommage à ceux qui avaient combattu pendant l'hiver 1944/1945 sur cette partie du Front des Alpes, sont brisées, vandalisées. C'était il y a plus de deux ans déjà.

Rassurez-vous, je ne vais pas évoquer la guerre du bataillon Berthier, déjà largement évoquée par Jean Berthier, mais l'histoire du monument qui se trouve devant vous.

Inauguré le 25 juin 1994 par Madame Challéat, la veuve du commandant, alias Berthier, en présence d'une délégation des anciens du bataillon FFI du Rhône, ce monument avait été érigé avec le soutien local de Pierre Puthod, aujourd'hui décédé. La stèle en marbre noir et lettres dorées rendait hommage au bataillon Berthier qui avait combattu dans le secteur de Névache du 4 octobre au 22 décembre 1944, au prix de 15 tués. Jean Berthier et Lucien Thibaut, venus spécialement de la région lyonnaise, n'ont pas oublié la tragédie du 29 novembre, l'attaque du poste avancé de Grange Chevillot, surplombant la Vallée étroite, et celle du col des Thures, faisant au total 6 morts, 7 blessés et 12 hommes capturés par les Allemands dont 10 blessés.

Le bataillon Berthier a été relevé à Noël 1944 par le 1^{er} bataillon du 99^e RIA qui a tenu le secteur jusqu'au 27 avril 1945, avant de pénétrer en Italie par le col des Acles. 14 de ses hommes sont morts au combat, soit à l'Aiguille rouge, soit dans la Vallée étroite, ou encore ici même, et qu'une patrouille de 6 hommes a mystérieusement disparu entre la Cleida et le col des Acles.

Fin mai 1995, à l'occasion d'un voyage de mémoire dans le Briançonnais organisé par l'association des anciens des maquis de l'Ain et du Haut-Jura, ceux qui avaient servi au 99^e RIA, venus au col de l'Echelle, constatent avec surprise que la stèle ne mentionne pas le nom de leur régiment. Dans un souci d'équité, et en accord avec les promoteurs de la stèle, une souscription est alors lancée pour financer la réalisation d'une plaque complémentaire, aux caractéristiques identiques à la première,

rendant hommage au 99^e RIA et au 93^e RAM.

La mention du 93^e RAM sur cette plaque s'explique pour deux raisons : la première, tout simplement parce que les hommes du bataillon Berthier, dissous à Châteauroux près d'Embrun le 28 décembre 1944, avaient été réaffectés dans d'autres unités, en particulier au 3^e groupe du 93^e RAM, en cours de formation depuis le 16 décembre avec l'apport des bataillons FTP de l'Ain.

La seconde raison est due au fait que le 1^{er} groupe du 93^e RAM, stationné dans le Briançonnais, avait pour mission principale de soutenir le 99^e RIA dans ses actions de combat de janvier à fin avril 1945, notamment dans la zone du col de Montgenèvre. Pour votre information, le 99^e a eu plus de 50 tués pendant cette période.

Ce monument, plus complet dans son hommage apaisé, est inauguré le 4 septembre 1997 après-midi, dans une grande ferveur, avec la participation d'un important détachement du 159^e RIA, frère jumeau du 99^e RIA.

Le temps passe, l'éloignement des amicales des anciens du bataillon Berthier, du 99^e RIA et du 93^e RAM rend difficile l'organisation de cérémonies mémorielles. En ce qui concerne l'Amicale que je préside, nous avons organisé une cérémonie le 13 juin 2009 en présence de M. Georges Pouchot Rouge Blanc, maire de Névache à cette époque, de M. Siestrunck, maire de Val-des-Prés et de Mme Niederländer du Souvenir Français de Briançon, ici présente. Depuis, séduits par la beauté des lieux, de la Vallée étroite à Névache, certains d'entre nous sont revenus sur les lieux saluant au passage la mémoire de ceux qui sont tombés ici au cours de l'hiver 1944/1945.

Arrive le mois de juin 2019, cette nuit nauséabonde au cours de laquelle le monument et la chapelle ont été profanés. J'ignore si les coupables ont été identifiés. Mais dès le mois d'août suivant, j'avais rencontré, ici même, le maire de l'époque, M. Jean-Louis Chevalier, pour lui faire part de notre volonté de contribuer à la rénovation de la stèle.

Sont arrivées la pandémie, les élections municipales et l'initiative du Souvenir Français qui a pris à sa charge cette rénovation dont nous prenons acte aujourd'hui.

Pour nous, l'important est de ne pas oublier, de ne pas passer en pertes et profits de l'histoire le sacrifice de nos anciens. En cela, votre présence nous rassure et nous incite à poursuivre inlassablement notre travail de mémoire. Merci à tous.

Après le verre de l'amitié pris sur place, sous l'ombre protectrice des mélèzes aux couleurs d'automne, direction Briançon pour y déposer nos valises. Puis, pour nous mettre en appétit, visite de la ville haute (surprise, ça grimpe...). Paysage impressionnant, marquée par la puissance des fortifications de Vauban, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, et qui dominent la ville. Petit rappel : le 2^e bataillon du 99^e RIA y a cantonné de 1949 à 1950. Dîner fort sympathique dans un restaurant cosu de la ville haute quasi déserte, loin de l'ambiance de la rue Mercière à Lyon.

Lendemain matin direction Cervières où nous avons rendez-vous avec Daniel Rey, conseiller municipal, devant l'église Saint-François, en accord avec le maire de Cervières, M. Jean-Franck Vioujas. Objectif : s'assurer que la plaque de l'Amicale, inaugurée le 14 juin 2009, en hommage aux 4 alpins du 99^e RIA mortellement blessés au hameau du Blétonnet le 19 mars 1945, était toujours en place. Positionnée dans le tambour de l'église, la plaque est effectivement toujours là, bien à l'abri, en principe, de tout vandalisme. Mission accomplie.

Après avoir chaleureusement remercié Daniel Rey, aux moustaches qui valent le détour, direction le Blétonnet, sur la route du col de l'Izoard, pour nous recueillir sur les lieux mêmes de l'embuscade mortelle. Nous en profitons pour admirer la chapelle restaurée et la plaque inaugurée le 19 mars 2011 en présence de Maurice Passemard, auteur du dessin gravé dans la pierre, et de moi-même.

Paysage somptueux, les mélèzes « en feu » nous incitent à revenir à Cervières pour prendre la route, désormais carrossable, du Fort des Aittes et des Fonts de Cervières, tout près de la frontière italienne. Cadre de toute beauté en cette arrière-saison sans touriste. Nous avons le sentiment d'être des privilégiés et profitons pleinement de ce moment de sérénité.

Mais tout a une fin. Direction Lyon par le col du Lautaret, Bourg d'Oisans et Grenoble. Après plusieurs recherches infructueuses, nous décidons de déjeuner au col du Lautaret. Bien nous en a pris. Repas rustique sur la terrasse, face à la Meije. Grandiose.

Retour sans problème à Lyon. Il est vrai que nous avions un conducteur hors pair et un carrosse de 1^{ère} classe. Merci Michel.

André Mudler

LE BATAILLON DE MARCHÉ DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE – JUIN 1940

Les événements en Ukraine m'amènent à évoquer un épisode peu connu, la mise sur pied d'un bataillon de marche de la Légion étrangère à Sathonay-Camp, constitué essentiellement de volontaires ukrainiens, et qui aujourd'hui encore, fait l'objet d'un hommage annuel à Fuveau, près d'Aix-en-Provence, et au village de Peynier (8 km à l'est de Fuveau) où se trouve un rocher, dit rocher de la Garenne, sur lequel a été gravé le 16 juillet 1940 un TRYZUB (trident, blason de l'Ukraine). Je rappelle aussi que le 2 novembre 2008, la Légion étrangère y a apposé une plaque commémorative, rendant hommage aux volontaires ukrainiens.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

La percée des troupes allemandes en direction de Lyon amène le général Olry commandant l'armée des Alpes à mettre en place une ligne de résistance pour assurer ses arrières, au nord de Lyon.

L'essentiel des troupes françaises tenant position face à l'Italie, il a fallu improviser avec les moyens disponibles, en particulier faire appel à des bataillons de marche formés dans l'urgence. C'est ainsi qu'un bataillon de marche comprenant de nombreux Ukrainiens est mis sur pied à Sathonay-Camp le 15 juin 1940. Il est commandé par le chef de bataillon Paul Malaise, officier d'infanterie mobilisé comme major du fort de Vancia, puis adjoint au chef du centre d'instruction à La Valbonne. Au même moment, le dépôt reçoit l'ordre d'évacuer les EVDG et les légionnaires d'origine germanique vers le sud afin de leur éviter une mort certaine s'ils venaient à être capturés.

Rattaché au groupement du Rhône du général Cartier, sous-secteur de Sathonay, le bataillon a pour mission de « tenir tous les points d'appui sans esprit de recul, même débordés ». Les compagnies de combat installent des barricades entre la Saône et le Rhône, en particulier à Neuville-sur-Saône, à Rochetaillée, à

Fontaines-sur-Saône, à Rillieux-la-Pape et à Caluire. A Sathonay même, les légionnaires prennent position à la lisière sud du camp.

Le 18 juin, le bataillon est mis à la disposition de général de Mesmay dont la mission est de ralentir au maximum l'entrée de l'ennemi dans Lyon. Le 19 au matin, le dispositif est en place. La 3e compagnie commandée par le capitaine Février, un réserviste qui a gagné ses galons en 14/18, a la charge de tenir Sathonay. Elle est renforcée par quelques mitrailleuses et par un canon de 47 mm servi par des artilleurs du 405^e R.A. de D.C.A. A Vancia, pour éviter d'être pris à revers, les légionnaires s'apprêtent à évacuer le fort. Ils enterrent des armes (qui seront récupérées en septembre 1943 par des maquisards) et détruisent tout ce qui ne peut pas être transporté.

A 13h30, le barrage de Fontaines-sur-Saône tenu par la 4^e compagnie est submergé par des fantassins du régiment SS GrossDeutschland. Trois légionnaires sont tués rue Gambetta : le caporal d'origine albanaise Osman Moustafa, le caporal Victor Hec et le légionnaire d'origine russe Alexis Selivanoff. Vers 14h30, la colonne ennemie emprunte la route de Sathonay-Camp à la sortie de Fontaines-sur-Saône. Les points d'appui des légionnaires de la 3^e compagnie se répartissent entre Sathonay-Village, le nord du camp et le camp lui-même. Dans l'enceinte du camp se trouve le PC du bataillon et deux pelotons de l'escadron de marche tenu en réserve. Lorsque la colonne arrive à proximité du camp, elle essuie quelques tirs provenant du bâtiment de commandement où étaient retranchés les deux pelotons du lieutenant Makeiew. Les mitrailleuses allemandes ne tardent pas à faire leur effet. En situation d'infériorité, les légionnaires décrochent et rejoignent le PC du bataillon replié un peu plus tôt à la hauteur du pont Poincaré qui commande l'accès à la rive gauche du Rhône. La colonne allemande poursuit sa route en direction du centre de Caluire. La barricade du Vernay, tenue par des artilleurs et des éléments de la 4^e compagnie commandée par le capitaine Colin, tombe à son tour en subissant de lourdes pertes : cinq artilleurs tués et six blessés.

Plus rien ne s'oppose désormais à la progression vers Lyon, déclarée la veille ville ouverte, en passant par la Croix-Rousse, la rue Terme et la place des Terreaux.

Le lendemain 20 juin, les éléments épars du bataillon de marche se regroupent avec l'effectif du dépôt. Une longue marche commence, qui va mener les légionnaires de Sathonay-Camp à Grenoble, puis en chemin de fer à Aix-en-Provence où ils débarquent le 24 juin vers 22 heures. Ils sont approximativement 950. De là, ils prennent la direction de Peypin, où ils vont cantonner du 8 au 29 juillet, avant de rejoindre Fuveau pour y être démobilisés.

LA DÉMOBILISATION

Le 13 juillet, le colonel Debas signe un dernier ordre du jour dont voici le texte intégral :

« Avant que la démobilisation n'ait achevé son œuvre de dispersion du dépôt, je tiens à rendre un légitime hommage à tous ceux qui furent mes collaborateurs et qui comptèrent dans nos rangs depuis septembre 1939.

Depuis cette époque, les coups de l'adversité ont creusé parmi nos camarades des sillons sanglants que l'honneur a recouverts d'un linceul de gloire.

J'associe dans ce pieux souvenir tous les officiers, sous-officiers, caporaux et légionnaires des 11^e, 12^e régiments étrangers, 13^e demi-brigade, qui trouvèrent la mort dans les luttes gigantesques, où leur courage sauva l'honneur de notre Drapeau. Je félicite les vétérans et les jeunes légionnaires du bataillon de marche de Sathonay qui défendirent Lyon dans des combats à armes inégales, contre un adversaire supérieurement entraîné et équipé.

Je remercie tous les engagés de quelques semaines qui connurent pendant les dures journées du repli sur Aix les fatigues des étapes forcées, des gîtes mal assurés et qui placèrent toute leur confiance et leur foi en notre cause.

A vous tous enfin, vieux légionnaires aux rides creusées, aux rubans usés par le temps et les duretés de la vie, vieux camarades du Tonkin, du Sud, du Maroc, que j'ai connus, il y a longtemps avec des cœurs plus jeunes et remplis alors de merveilleux espoirs, je vous dis adieu.

Que la vie soit clémente pour tous ceux, jeunes et vieux légionnaires à qui rien ne peut être reproché, qui ont par leurs vertus militaires maintenu dans la clarté l'émail de notre insigne de Sathonay et la pureté des couleurs de notre Drapeau.

A Fuveau, le 13 juillet 1940

Le colonel Debas, commandant le dépôt de Sathonay

Ce n'est qu'à partir de fin Juillet que les légionnaires ukrainiens recevront leurs ordres individuels de démobilisation, accompagnés d'une prime. C'est une nouvelle fois l'occasion pour les Ukrainiens de protester auprès des autorités administratives françaises qui ont inscrit « Polonais » dans la case de la nationalité. Certains devront attendre le mois d'août, voire plus tard, pour être rendus à la vie civile. Quelques-uns reprendront le combat en 1944, rejoignant la Résistance ou, à nouveau, la Légion Etrangère, afin de ne pas être rapatriés de force dans une Ukraine devenue soviétique.

MUSIQUE !

Sollicités par le major Hervé Blanluet, sous-chef de la musique de l'Artillerie basée au quartier ingénieur général Sabatier (7^e RMat), Pierre Chaize et moi-même avons contribué à l'écriture de l'historique de la musique du 99^e RIA, ancêtre de la musique de l'Artillerie en nous appuyant sur les archives de l'Amicale et les souvenirs de Pierre pour les années soixante.

L'extraordinaire travail du sous-chef de musique s'est concrétisé par la publication d'un ouvrage édité par le commissariat des Armées (EDIACA de Saint-Etienne) fin 2021, sous le titre de

« Lyon et ses musiques militaires – 200 ans d'histoire », complété par un deuxième ouvrage – « 200 ans d'images » - rassemblant toutes les photos non exploitées dans le premier ouvrage. S'agissant d'une édition interne au ministère des Armées, ces deux ouvrages ne sont pas commercialisés. Toutefois, ayant eu l'honneur d'être sollicité pour en écrire l'avant-propos, voici le texte publié à la suite de la préface du général de corps d'armée Gilles Darricau, gouverneur militaire de Lyon :



Forum des associations -Vue d'ensemble du stand



Line Cuvelot et Jean-Jacques Riou attendent le client



Le président au cours de son intervention



Les autorités



Le bureau



Les figurants dans l'attente de la mise en place



Les figurants devant le monument



La table officielle



Table des organisateurs





Le gâteau anniversaire



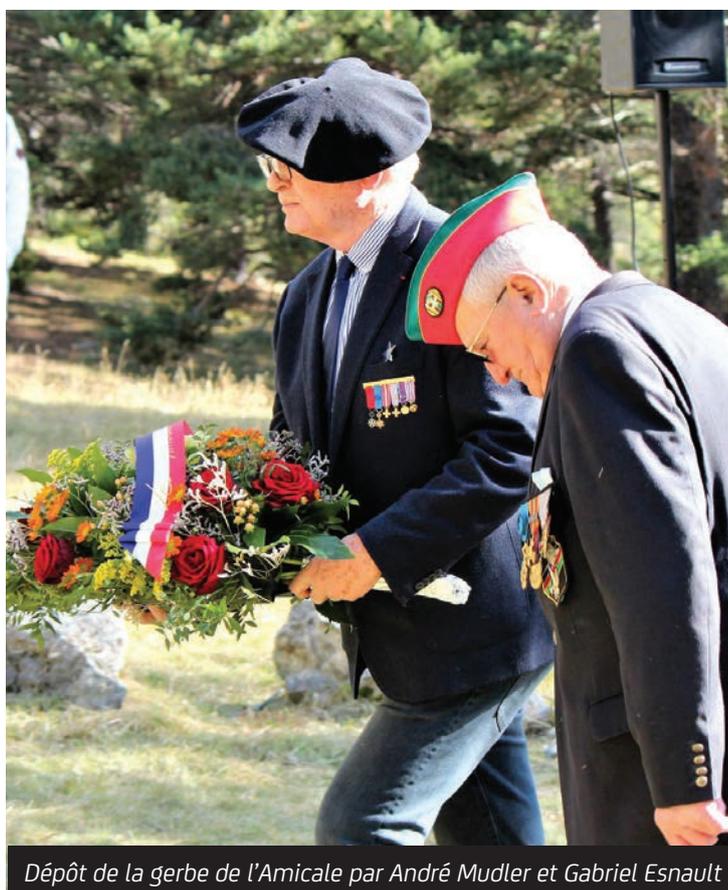
Les tambours de Replonges



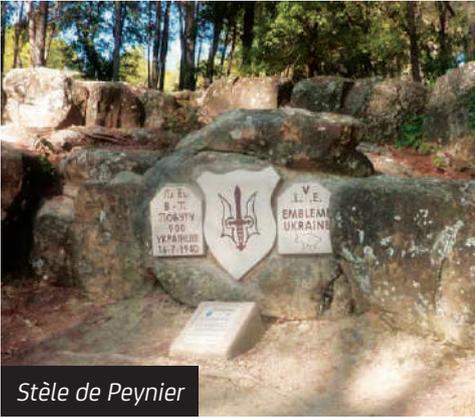
Vue d'ensemble de la cérémonie du col de l'Echelle



La nouvelle stèle



Dépôt de la gerbe de l'Amicale par André Mudler et Gabriel Esnault



Stèle de Peynier



Sentier des volontaires ukrainiens



Lt Julien Clément



Inauguration du bas relief en mars 1934



L'objet du litige



André Pont

Avant-propos

La musique militaire accompagne le soldat depuis l'antiquité. Ses fonctions se sont élargies au fil des siècles pour se normaliser au XVIII^e, la Révolution française représentant un tournant décisif dans son évolution.

Ce patrimoine méconnu recouvre trois grands répertoires qui n'ont que peu de rapports entre eux : la céleustique, signaux sonores destinés à transmettre des ordres, la musique militaire proprement dite, destinée au cérémonial, au prestige et au divertissement, et les chants qui relèvent essentiellement de la tradition orale.

C'est tout l'intérêt du travail du major sous-chef de musique Hervé Blanluet qui, après avoir évoqué les tambours, fifres et trompettes du Lyonnais des XVII^e et XVIII^e siècles, s'est engagé résolument dans l'inventaire des musiques militaires de la place de Lyon depuis l'Empire jusqu'à nos jours. Le résultat est impressionnant, fruit d'une forte présence militaire démultipliée par la création du camp de Sathonay en 1853. Sollicitant les musiques des régiments de la garnison, le maréchal de Castellane, homme de panache, à l'origine de la création du camp de Sathonay et du quartier de cavalerie de la Part-Dieu, donne un lustre inouï aux cérémonies militaires, tant place Bellecour qu'à Sathonay.

La défaite de 1870-1871 ayant profondément marqué la conscience nationale, les musiques militaires, orchestres d'harmonie ou fanfares, intégrées dans la vie musicale lyonnaise, contribuent à l'apologie du sentiment militaire. Instrument du lien social de la Belle Epoque, la musique embellit le quotidien du soldat, devient familière aux yeux des Lyonnais et favorise la création de sociétés instrumentales civiles. Les kiosques à musique en sont un bel exemple : place Bellecour (1876), place Morand (1885), Sathonay-Camp (1911), place Ambroise Courtois (1912), versant tous les dimanches de l'héroïsme au cœur des citadins !

La musique du 99^e régiment d'infanterie, le régiment de Lyon et de Sathonay-Camp, dont la musique de l'Artillerie est aujourd'hui l'héritière, a tenu une place particulière dans le panorama lyonnais. L'auteur ne s'y est pas trompé en lui reconnaissant 133 ans de présence, la première place dans sa recherche mémorielle. Le président de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI que je suis ne peut que se réjouir de cet attachement à l'agglomération lyonnaise.

De Yorktown (1781) à Valmy (1792), d'Austerlitz (1805) à la Moskowa (1812), du Mexique (1862 – 1863) à Reichshoffen et Sedan (1870), que de lieux de bataille, de drames et de victoires scandés par les tambours-majors du régiment !

Les musiciens qui ont participé aux deux guerres mondiales n'ont pas failli, eux non plus, que ce soit à Verdun (1916), au Chemin des Dames (1917), sur l'Aisne en juin 1940 ou sur le front des Alpes pendant l'hiver 1944/1945. Certains d'entre eux, faisant fonction de brancardier ou d'agent de transmission, sont morts au Champ d'honneur. Nous ne les oublions pas.

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, dès octobre 1945, la musique du Royal Deux-Ponts, tel un phénix, reprend vie au col de l'Iseran et à Saint-Etienne. Autre grand moment animé par la musique du 9-9, l'inauguration le 24 juin 1956, en présence du général de Gaulle, du cimetière du Val d'Enfer qui jouxte le monument aux morts du Cerdon sur lequel est gravé le sublime vers d'Aragon. « Où je meurs renaît la Patrie », dédié aux maquis de l'Ain et du Haut-Jura.

Si la fin de la conscription a fortement réduit le nombre d'ensembles musicaux, la musique de l'Artillerie, forte des

traditions de la musique du 99^e, fait partie aujourd'hui des six musiques professionnelles du Commandement des musiques de l'armée de Terre, en charge de la mémoire et du rayonnement de la musique militaire française.

A Lyon, nous ne pouvons que nous féliciter de la présence d'un tel ensemble musical. Espérons que cette convergence de talents continuera encore longtemps à nous ravir, à faire vivre ce patrimoine musical pour la plus grande satisfaction de tous.

INAUGURATION DE L'ALLÉE « LIEUTENANT JULIEN CLEMENT »*, CHEF DE LA MUSIQUE DU 99^e RIA (1944 -1945)

L'inauguration, le 30 novembre dernier, d'une allée « Lieutenant Julien CLEMENT » dans le Quartier Ingénieur général Sabatier, emprise qui regroupe le 7^e régiment du Matériel et la musique de l'Artillerie, a été l'occasion d'honorer la mémoire d'un maquisard/musicien hors du commun et d'évoquer la courte carrière militaire d'un homme qui a osé braver le maréchal Pétain et l'occupant nazi sous une forme inusitée, l'acrostiche.

Présidée par le colonel François Berthe de Pommery, commandant des musiques de l'armée de Terre, la cérémonie s'est inscrite dans la volonté du colonel Nicolas Houmeau, chef de corps du 7^e régiment du Matériel et de l'emprise, de « donner une identité, un attachement, du sens » au site.

Avec l'aide de son fils Yves, présent à l'inauguration de la plaque de rue, voici cette belle histoire qui mérite d'être contée.

Né dans le Doubs en 1908, il suit les traces de son père, musicien et compositeur, tout en exerçant une activité professionnelle. L'instauration de la ligne de démarcation fin juin 1940 l'incite à rejoindre la zone libre, et à trouver refuge chez son oncle à Saint-Etienne. Très vite, il rejoint la Résistance et les maquis de la Loire, alors sous les ordres du commandant Marey.

A la libération de Saint-Etienne (25 août 1944), Julien Clément se voit confier la mission de constituer la musique de l'Armée secrète. En trois semaines, il réunit une formation de plus de 120 musiciens et compose la Marche « V'la l'Maquis », marche officielle de l'Armée secrète et des bataillons F.F.I. de la Loire.

Désormais, la musique de l'Armée secrète, première musique militaire reconstituée en France à la Libération, va assurer toutes les cérémonies officielles de la région, y compris lors de la venue du général de Gaulle à Grenoble le 5 novembre 1944.

La guerre n'étant pas terminée pour autant, la majeure partie des musiciens rejoint la 1^{ère} armée de Lattre de Tassigny. Certains intègrent le 24^e bataillon de chasseurs alpins dont ils constitueront la fanfare, d'autres le 99^e régiment d'infanterie alpine. Julien CLEMENT devient alors le chef de musique du 9-9, pour lequel il composera deux marches : « L'Echo du mont Froid » et le « Lion des Alpes ». On lui doit aussi, entre autres, « Vers ce beau pays de France » dédié à ses amis légionnaires, ou encore la chanson parodique « On a des Contrôleurs » qui étrille l'administration française...

Son titre de gloire est, sans conteste, d'avoir écrit, à l'occasion du 1^{er} janvier 1941, une ode au maréchal Pétain, validée par la censure du gouvernement de Vichy, sans que quiconque ne s'aperçoive qu'elle cachait, sous la forme d'un acrostiche (poème dont les initiales des vers, lues verticalement, composent un mot ou une phrase) une insulte à Hitler (Merde pour Hitler). Ce n'est que deux ans plus tard, sur dénonciation, que cette imposture sera révélée et lui vaudra, en 1943, d'être un temps interné à la prison Montluc de Lyon.

Le commandant Laurent Arandel, chef de musique principal, peut, à juste titre, affirmer que la musique de l'Artillerie est l'héritière

lointaine de la musique de l'Armée secrète, via la musique du « 9-9 », raison pour laquelle il a tenu à reconstituer une version de la marche « V'la l'Maquis », brillamment interprétée par la musique de l'Artillerie après le dévoilement de la plaque.

Père de cinq enfants, Julien CLEMENT décède prématurément en 1949, à l'âge de 41 ans.

André Mudler

**Voir aussi le site www.99et299ri.fr qui, dans la rubrique Musique, évoque le destin singulier de Julien CLEMENT.*

STÈLE DU MARÉCHAL DE CASTELLANE

Extrait de l'ouvrage sur l'histoire du camp de Sathonay, en cours de réédition sous la direction d'André Mudler, Roland Honnay et André Loiseau.

Erigé par souscription publique sous les auspices du général Serrigny, gouverneur militaire de Lyon, un monument à l'effigie du maréchal de Castellane devait être inauguré le 26 juin 1932 en présence de toutes les autorités civiles et militaires des départements de l'Ain et du Rhône. Œuvre du sculpteur et statuaire lyonnais Alexandre Maspoli, ce bas-relief en bronze est situé sur une parcelle de terrain à l'angle de l'actuelle allée du Camp et de l'avenue Paul Delorme. En fait l'inauguration n'a jamais réellement eu lieu !

L'histoire est complexe, politique. Est-il possible d'y voir clair aujourd'hui ? Pas sûr. Voici l'histoire.

En 1929, un comité se constitue en vue d'ériger un monument en hommage au créateur du camp de Sathonay, maréchal de France et bienfaiteur de la région. Le capitaine (er) Jean-Claude Colin accepte d'en prendre la présidence. Des contacts sont pris par ce comité dit « Castellane » afin de mesurer la popularité du projet et de bâtir un plan de financement. Une première rencontre avec le maire de Sathonay-Camp est très positive. Lors de l'entrevue suivante, celle du 20 novembre 1929, le maire « promet son appui sans réserve » et déclare que « l'œuvre entreprise était d'un gros intérêt moral et pécuniaire pour la commune ».

Mais il semblerait qu'à la réunion du conseil municipal du 3 décembre suivant, le maire Joseph Thévenot ait tenu un autre langage, refusant, ainsi qu'une partie des conseillers, de céder la moindre parcelle de terrain communal et bien sûr toute subvention ! Pour quelles raisons ? S'ensuivent des échanges de plus en plus tendus qui conduisent le comité à renoncer au projet et à se saborder.

En septembre 1931, une nouvelle association se constitue, composée de la plupart des membres du comité dissous. Intitulée « Syndicat d'initiative de Sathonay-Camp et Village », elle a comme président le même que celui du comité « Castellane », Jean-Claude Colin. Le 6 novembre 1931, le ministère de la Guerre fait connaître à l'association que le terrain militaire demandé pour la pose du monument pouvait être cédé à perpétuité aux conditions suivantes :

- parcelle de cinquante-six mètres carrés ;
- le monument appartiendra en toute propriété au département de la Guerre, représenté par le service local du génie ;
- l'entretien du monument sera assuré et demeurera à la charge du syndicat d'initiative qui devra exécuter toutes les réparations d'entretien jugées utiles par le service local du génie. En cas de disparition du syndicat, le département de la Guerre aura la faculté, comme bon lui semblera, d'aviser à la conservation ou à la disparition du monument ;

- le syndicat d'initiative devra, préalablement à l'érection envisagée, obtenir les autorisations tant préfectorales que municipales auxquelles sont assujetties les érections de monuments sur la voie publique.

Ce dernier point, capital, ne sera pas réglé dans les délais convenus. Le 10 juin 1932, donc à deux semaines de l'inauguration, le décret n'étant pas rendu, le comité est obligé d'annuler l'inauguration, en accord avec les autorités militaires. Plus de 200 personnalités civiles et militaires avaient été invitées et un banquet de 600 à 800 couverts prévu à l'issue de l'inauguration...

Le ministère de l'Intérieur, par lettres officielles des 15 et 25 mars 1933, fait connaître que « l'affaire était restée en suspens par suite d'un avis défavorable » de la part de la municipalité, mais qu'une nouvelle enquête était ouverte.

La pose du bas-relief s'est faite le 14 mars 1934, en présence de huit personnes seulement, toutes membres du syndicat d'initiative de Sathonay-Camp et Sathonay-Village. Le maire de Sathonay-Camp, M. Joseph Thévenot ne tarde pas à réagir. Le 7 juin 1934, il prend l'arrêté municipal suivant :

Article 1 - Considérant que le terrain sur lequel repose la statue du maréchal de Castellane n'a jamais été accordé par l'autorité ministérielle ; attendu que ladite statue a été placée sans au préalable avoir une autorisation administrative.

Pour le maintien du bon ordre et en vertu des articles 97 & 98 de la loi du 5 avril 1884, toutes manifestations sur la place où se trouve le monument de Castellane ainsi que sur la voie publique à proximité sont formellement interdites.

Article 2 - Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le préfet de l'Ain.

Article 3 - Messieurs les commissaires de police, commandant de gendarmerie, garde-champêtre, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, à l'exécution du présent arrêté dont les infractions seront constatées par des procès-verbaux.

L'arrêté est visé par le préfet de l'Ain une semaine plus tard, le 14 juin 1934. C'est pourquoi la situation administrative de l'œuvre de Maspoli reste ambiguë, le terrain étant toujours la propriété du ministère des Armées. Toutefois, la création de la ZAC Castellane en 2006 a permis, début 2013, l'implantation d'une placette destinée à aménager l'espace situé entre l'allée du Camp et le boulevard de l'Ouest, et de mettre ainsi en valeur la plaque du maréchal de Castellane. Mais son avenir reste incertain...

Aujourd'hui encore, l'affaire n'est pas close, la pierre d'achoppement étant la réponse à la question : qui est véritablement propriétaire de la parcelle, donc de la stèle ? Je crains qu'un jour sa disparition ne règle le problème....

AM

■ DÉCÈS

- **André PONT**, né en 1940, décédé le 5 juin 2021, des suites d'une longue maladie. Défenseur du patrimoine bressan, propriétaire d'une ferme coiffée d'une cheminée sarrasine, il n'hésitait pas à revêtir le costume traditionnel et exercer ses talents de musicien. Ancien combattant d'Algérie, médaillé militaire, il faisait partie de la musique des anciens du 9-9.
- **Jacques Archambault**, né en 1927, est décédé courant 2021. Habitant La Rochelle, il faisait partie des anciens de la section du sud-ouest et était venu spécialement avec Jacques Aujard, originaire également de Charente-Maritime, pour assister à la dispersion des cendres de leur ancien président Albert Barjol, au Planay (région de Bramans/Modane).
- **Georges Brevet**, né en 1934, ancien musicien, dont le décès vient seulement de nous être connu.

■ ADHÉSIONS

- Michel Constantin, ancien major de garnison
- Claudette Jacquet, membre associé, amie de Eliane Moussard
- Michel Jammes, contingent 81/10, caporal à la 4^e compagnie du 99^e RI (capitaine Lemarchand)
- Erick Lebrun, lieutenant-colonel (er), ancien sous-officier d'active au 99^e RI de 1981 à 1987, président de l'association nationale de l'ordre national du Mérite, section du Tarn-et-Garonne
- Jean-Claude Catil, ancien officier du 299^e RI
- M. Favre, ancien du 99^e RIA 1959
- Xavier Clair, membre associé, capitaine (cr), contingent 90/08, qualification ORSEM, affecté à la DMD 69
- Gilles Ailloud, contingent 85/02, domicilié à Challes-les-Eaux.

Voilà encore une belle récolte, fruit du travail de Line Cuvelot et Daniel Méjean. Bravo !

■ HONNEUR À JEAN-CLAUDE HERMANN

Le 16 juin 2021, à l'occasion du conseil d'administration tenu chez Line Cuvelot à Brindas, Jean-Claude Hermann s'est vu remettre la médaille d'honneur du 299^e RI. Voici les quelques mots prononcés à cette occasion par le président de l'Amicale :

*Mon cher Jean-Claude,
Faut-il te rappeler que tu es arrivé au terme de ton dernier mandat d'administrateur ? Je ne le pense pas car tu fais encore preuve, pour un natif de 1933, d'une grande vivacité d'esprit !*

Pas question de te laisser tomber dans l'anonymat de l'Amicale sans faire un petit retour en arrière. Les archives de l'association m'ont permis de constater que tu avais été élu une première fois administrateur en 1987, sous la présidence de Lucien Cantagrill, mon prédécesseur. Expert-comptable de profession, tu deviens tout naturellement le trésorier de l'Amicale en 1991. A l'époque, tu étais loin d'imaginer que tu avais signé pour un bail de 23 ans...

En 2014, tu passes les clés du trésor à Alain Verrière, tout en restant administrateur. Pourquoi ? Je soupçonne le foie de veau au vinaigre de framboise y être pour quelque chose...

Toutefois, en 2018, tu décides que ce sera ton dernier mandat. Nous y sommes. Pour concrétiser ces 27 années d'attachement à l'Amicale, un record, le conseil d'administration a décidé de te remettre la médaille d'honneur du 299^e RI dans lequel tu as servi tout au début de sa mise sur pied, sous les ordres de Maurice Roux-Mayoud.

Remise de la médaille. Applaudissements. Champagne !

■ LA BATAILLE DES ALPES 1944/1945 VU DU CÔTÉ ITALIEN

Voir bulletin précédent. M. Paolo Ravedati vient de publier son livre, en italien, et nous a fait l'honneur de nous en adresser un exemplaire. Le fonds documentaire de l'Amicale est souvent cité. Bel exemple de coopération avec nos amis italiens.

■ SALLE D'HONNEUR DES DEUX RÉGIMENTS

Dans notre souci d'enrichir notre site Internet, nous avons pris contact avec le musée de l'Artillerie à Draguignan pour avoir connaissance des documents et autres objets inventoriés par l'institution lors de la fermeture de la salle d'honneur des 99^e et 299^e RI. en 1997. Sans réponse, nous avons alors sollicité le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Thierry Burkhard (aujourd'hui chef de l'état-major des armées) qui nous avait répondu le 15 avril 2021, nous précisant que les souvenirs des deux régiments étaient toujours stockés sur le site de Saint-Astier, près de Bordeaux, et que les conditions de stockage ne permettaient pas l'accès à notre fonds. Toutefois, le conservateur du musée de l'Artillerie a pu nous adresser une première liste. Attendons la suite.

■ GRS-SE/99^e RI

Le colonel ROSIER, affecté à l'ambassade de France en Turquie, a été remplacé par le colonel Philippe HARISTOY qui vient de passer trois années en Côte d'Ivoire comme conseiller technique coopérant militaire auprès du ministre de la Défense. A noter que les trois drapeaux de l'Amicale en dépôt au GRS-SE/99^eRI avaient été déployés lors la prise de commandement le 1^{er} septembre 2021. A cette occasion, le président de l'Amicale a pu féliciter le nouveau chef de corps et lui souhaiter pleine réussite dans sa mission.

■ DES NOUVELLES DE NOS PLUS ANCIENS

- Madame Marthe Mary, née le 2 octobre 1918 (la Première Guerre mondiale n'était pas encore terminée), a rejoint la maison de retraite Cardinal Maurin à Oullins. Elle a fortement apprécié les chocolats offerts par l'Amicale !

- Maurice Passemard, né en 1924, a lui aussi quitté son appartement pour rejoindre l'EHPAD Saint-Vincent de Paul à Saint-Etienne. Le crayon toujours aussi alerte, Maurice continue à remplir des pages de dessins de sa guerre en Ubaye.

- Robert Magdeleine, né lui aussi en 1924, toujours alerte, a repris contact avec l'Amicale pour évoquer le sort du drapeau des anciens de la compagnie Belval, petite association locale des anciens du 99^e RIA de 1944/1945, aujourd'hui disparue.

■ NOUVEAUX INSIGNES IDENTIFIANT NOTRE AMICALE

Philippe Tanguy a proposé au conseil de nouveaux insignes pour identifier l'Amicale. Les premiers prototypes sont prometteurs. A suivre.

Dans cet ordre d'idée, décision a été prise de remplacer le drapeau de l'Amicale, qui a bien vécu, par un nouvel emblème, à charge du président de l'Amicale qui va solliciter une entreprise lyonnaise bien connue pour la qualité de son travail.

SITE INTERNET

Allez y faire un tour ! Voici l'adresse : www.99et299ri.fr et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

En ce début d'année, il est bon de rappeler que notre association ne peut pas vivre qu'avec l'air du temps. Un minimum de ressources financières est nécessaire, les cotisations !!! Je vous rappelle que le montant minimum demandé est de 10 euros, l'équivalent d'un paquet de cigarettes. Alors, n'attendez pas...

Rappel de mon adresse :

28, chemin du pont d'Arthaud 69126 Brindas

Line Cuvelot

AGENDA 2022

- Assemblée générale le jeudi 7 avril au cercle de garnison
- Prochains conseils d'administration : 2 mai, 13 juin (lieu à définir du fait de la fermeture du cercle/mess à compter du 15 avril 2022).
- Journée des familles : dimanche 11 septembre

LISTE DES PRODUITS A LA VENTE

- « *Le 9-9 dans la tourmente 1939-1945* » par André Mudler et Yves Lacaze; prix de vente 12 euros + 3 euros de frais de port ;
 - Le DVD sur la mobilisation du 99^e et du 299^e R.I. en août 1914 vendu au prix de 5 euros + 2 euros de frais de port ;
 - « *Haute lutte* » de Maurice Passemard, prix de vente 16 euros + 4 euros de frais de port ;
 - L'insigne de l'Amicale est désormais disponible à titre gracieux.
 - Le carré de soie de 90 x 90 cm « *drapeau colonel du Royal Deux-Ponts* » imprimé par les soieries Brochier à Lyon, au prix de 50 euros + 2 euros de frais de port ;
- Règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e R.I.

CORRESPONDANCE

- Adresse de notre site Internet : www.99et299ri.fr
- Adresse personnelle : André MUDLER 12, rue docteur Rebatel 69003 LYON - Tél. 06.83.48.99.17 - andre.mudler@wanadoo.fr
- Adresse du secrétaire général : Daniel MEJEAN, Le Pré vert Bâtiment A, 2, rue Louis Guillaumond - 69440 Mornant

Bien amicalement vôtre

CRÉDITS PHOTOS :

Origine des photos de ce bulletin : Daniel Méjean, Jean-Claude Finand, Michel Lombard, André Loiseau. Merci à tous.